

Les experts de l'ECHA soutiennent la restriction européenne des PFAS

Dossier de la rédaction de H2o
April 2026

L'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) vient de publier les avis de ses comités d'experts scientifiques sur la proposition de restriction universelle des PFAS.

La proposition de restriction a été élaborée par les autorités du Danemark, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Norvège et de la Suède, puis soumise à l'ECHA le 13 janvier 2023. Son objectif est de réduire les émissions de PFAS dans l'environnement et de rendre les produits et les procédés industriels plus sûrs. Après trois ans d'évaluation scientifique, le public peut désormais prendre connaissance des recommandations des experts qui serviront de base aux travaux de la Commission européenne pour la rédaction de la proposition finale de restriction. Cette proposition sera ensuite soumise au vote des États membres dans le cadre de la législation sur les produits chimiques, le règlement REACH.

[ECHA - Avis des comités d'experts](#)

[ECHA - Proposition de restriction](#)

[Décryptage - Générations Futures](#)